

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

المحاجير كالمراجع والجراق

Unimary

A/37/465 S/15413 21 septembre 1982

ORIGINAL : FRANCAIS

Investible Chan

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Point 31 de l'ordre du jour provisoire*
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SECURITE Trente-septième année

Lettre datée du 20 septembre 1982, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Madagascar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'un message en date du 19 septembre 1982 que S. Exc. M. Didier Ratsiraka, Président de la République démocratique de Madagascar, vous adresse au sujet des récents événements survenus au Liban, en particulier à Beyrouth.

D'ordre de mon gouvernement, je vous prie de bien vouloir faire publier le texte de ce message en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Blaise RABETAFIKA

^{*} A/37/150.

ANNEXE

Message daté du 19 septembre 1982, adressé au Secrétaire général par le Président de la République démocratique de Madagascar

A la fin du mois d'août dernier, lors d'une interview avec le "Club de la presse" organisée par Radio France Internationale, je n'ai pas hésité à comparer les fascistes israéliens de Begin et Sharon aux nazis hitlériens.

Je n'ai pas hésité à déclarer que dorénavant le mot de génocide n'évoque plus dans notre esprit Oradour mais Beyrouth, que l'holocauste, les camps de concentration et les massacres systématiques de Dachau, Buchenwald, sont éclipsés en cette fin de XXe siècle par la solution finale perpétrée par les bourreaux de Begin et Sharon.

Aujourd'hui, après le génocide de Beyrouth-Ouest, nous croyons devoir proclamer à la face du monde que les condamnations verbales et les résolutions de l'ONU ne suffisent plus mais qu'il faut passer aux actes.

Aussi, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir :

<u>Primo</u>, demander à toutes les grandes puissances de décréter un embargo économique, commercial, diplomatique et militaire à l'Israël fasciste et extrémiste de Begin, en particulier que les grandes puissances qui ont boycotté l'Argentine lors de l'affaire des Malouines cessent immédiatement l'approvisionnement d'Israël en armement, en munitions et en pétrole.

Secundo, envisager la possibilité d'organiser un tribunal international à l'instar de celui de Nüremberg contre ces criminels de guerre fascistes israéliens et leurs com:plices libanais.

Tertio, exiger le départ immédiat et sans conditions des troupes israéliennes du Liban.

Il est grand temps de reconsidéter l'histoire, la géographie et les frontières dans cette région explosive du monde et de donner au peuple martyr palestinien un Etat, une patrie, une nation qui soient les siens.

Faute d'une action urgente, concrète et décisive, nous craignons fort que la paix du monde entier ne soit très sérieusement menacée.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) Didier RATSIRAKA

Président de la République démocratique de Madagascar